

COPIE CERTIFIEE CONFORME

ICADE CAPRI

Société par actions simplifiée au capital de 78.624.052 euros

Siège social : 35, rue de la Gare

(75019) Paris

784 606 576 RCS Paris

07B12371.

**DECISION DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 29 NOVEMBRE 2007**

Le vingt-neuf novembre deux mille sept,

ICADE, société anonyme au capital de 711.518.361,20 €, dont le siège social est situé à Paris 19^{ème}, 35 rue de la Gare, identifiée sous le numéro 542 040 092 RCS Paris représentée par Nathalie Palladitcheff dûment habilitée en vertu d'un pouvoir en date du 19 novembre 2007 reçu de Serge Grzybowski, en sa qualité de président-directeur général,

agissant en qualité d'associé unique de la société ICADE CAPRI (ci-après « la Société ») a pris les décisions suivantes figurant à l'ordre du jour :

- constatation de la démission du Président
- nomination du nouveau Président
- constatation de la fin du mandat du Directeur Général
- pouvoirs pour les formalités

Grefte du Tribunal de
Commerce de Paris
I M R

05 DEC. 2008

Première décision :

N° DE DÉPOT 108981.

L'associé unique constate la démission, à compter de ce jour, d'Antoine Fayet de son mandat de président de la Société.

Deuxième décision :

Compte tenu de ce qui précède, l'associé unique décide de nommer, à compter de ce jour, Hervé Manet en qualité de président de la Société pour une durée de trois ans, qui prendra fin à l'issue de la décision d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

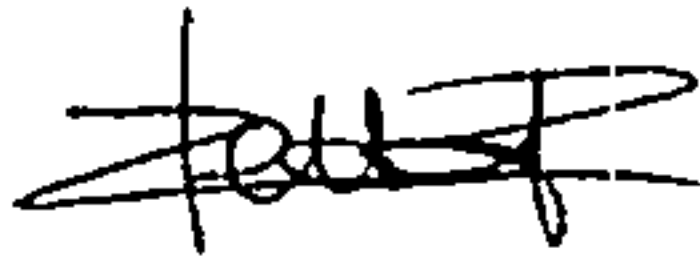
Hervé Manet a par ailleurs accepté ces fonctions et déclaré n'être frappé d'aucune des interdictions ou déchéances susceptibles de lui interdire l'accès à ces fonctions.

Troisième décision :

En conséquence de l'adoption des décisions qui précèdent et conformément à l'article 10.6 des statuts de la Société, l'associé unique constate la fin du mandat, à compter de ce jour, d'Hubert de Villebonne en qualité de directeur général.

Quatrième décision :

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, aux fins d'accomplir toutes formalités de dépôt et de publicité.



L'associé unique
ICADE SA, représentée par Nathalie Palladitcheff